



Corsier-sur-Vevey

c'est par la concorde que les petites choses grandissent

Rapport de Gestion
de la Municipalité de

corsier
vevey
★ ★ ★

Exercice 2020





I. GENERALITES

Monsieur le Vice-Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

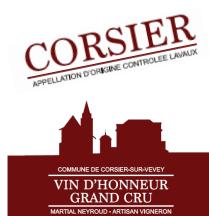
- *de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)*
- *du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34)*
- *du règlement du Conseil communal de Corsier-sur-Vevey du 1^{er} juillet 2016 (art. 94)*

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2020.

II. CONSEIL COMMUNAL

M. Samuel Liniger a assuré la présidence du Conseil communal jusqu'au 31 décembre. Mme Christine Cuénod-Cochard a assumé le secrétariat et M. Cyril Luyet le poste d'huissier.

En raison de la crise sanitaire, la course annuelle, n'a pas eu lieu. Elle est reportée à des temps meilleurs.



Le personnel communal a vendangé la vigne communale le samedi 3 octobre.

Le Conseil communal a tenu 5 séances : les 9 mars, 8 juin, 7 septembre, 26 octobre et 7 décembre 2020.

Les préavis et rapports suivants ont été déposés, examinés et adoptés :

- Préavis no 01/2020 – Révision des statuts de l'Association scolaire intercommunale de Cercle de Corsier du 17 août 2011
- Préavis no 02/2020 – Demande de crédit pour la réfection du revêtement bitumineux de la partie inférieure de la route de Nant et remplacement de l'infrastructure d'éclairage public sur la route de Nant et le chemin de Bon Vallon
- Préavis no 03/2020 – Organisation du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2021-2026
- Préavis no 04/2020 – Demande de crédit pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des écoles
- Préavis no 04/2020 (bis) – Gestion et comptes 2019 de la CIEHL
- Préavis no 05/2020 – Comptes 2019 du Fonds Culturel Riviera
- Préavis no 06/2020 – Rapport de gestion de la Municipalité et comptes communaux 2019
- Préavis no 07/2020 – Demande de crédit pour la réalisation d'un trottoir entre les quartiers de la Fenette et de l'Hautigny aux Monts-de-Corsier
- Préavis no 08/2020 – Demande de crédit pour le remplacement d'un collecteur d'eaux claires et réfection de la chaussée au chemin du Signal
- Préavis no 09/2020 – Arrêté d'imposition 2021
- Préavis no 10/2020 – Demande de crédit pour l'installation de modules scolaires provisoires sur le terrain de la Bourgette (suite du préavis no 09/2019)
- Préavis no 11/2020 – Demande de crédit pour l'assainissement de la culée Sud-Est, l'entretien des barrières et la sécurisation du cheminement piéton sur le Pont de Fenil
- Préavis no 12/2020 – Demande de crédit pour les travaux de réhabilitation de la grange de La Chaux
- Préavis no 13/2020 – Demande de crédit d'étude pour la rénovation du bâtiment du Châtelard – 2^{ème} étape
- Préavis no 14/2020 – Budget 2021 de la CIEHL
- Préavis no 15/2020 – Budget 2022 du Fonds Culturel Riviera

- Préavis no 16/2020 – Budget communal 2021
- Rapport no 01/2020 – Réponse au postulat de Mme S. Mahrer sur la production de CO² de la commune
- Rapport no 02/2020 – Réponse au postulat de M. E. Gentilini « Etude d'une variante Minergie-A du nouveau bâtiment scolaire »
- Rapport no 03/2020 – Réponse à la motion « premier pas en direction d'une baisse des émissions de CO² »
- Rapport no 04/2020 – Réponse à la motion concernant la politique sociale envers les aînés et le projet « Villages et Quartiers Solidaires »
- Rapport no 05/2020 – Réponse à la motion « Stop à l'affichage sauvage à Corsier en période électorale »

III. VOTATIONS, ELECTIONS

09 février

Le bureau électoral a eu à s'occuper, en collaboration avec le greffe municipal, des votations et élections des 9 février, 7 mars, 23 août, 27 septembre et 29 novembre.



Votation fédérale :

- Initiative populaire du 18 octobre 2016 « D'avantage de logements abordables »
- Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

07 mars reporté au 21 juin

Election complémentaire à la Municipalité

23 août

Election d'un(e) Syndic(que)

27 septembre

Votation fédérale :

- Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »
- Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)
- Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)
- Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)
- Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

29 novembre

Votation fédérale :

- Initiative populaire du 10 octobre 2016 « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »
- Initiative populaire du 21 juin 2018 « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »

IV. MUNICIPALITE

L'organisation de la Municipalité s'est présentée comme suit :

Franz Brun

Syndic jusqu'au 30 juin 2020

Administration, Finances & Territoire

Administration générale
Finances et Informatique
Aménagement du territoire
Comité de Direction du BTI
Fondation Doret - SAF des Côtes-de-Fenil
CORAT
Agglomération

Arianne Rouge

Municipale

Vice-syndique du 1^{er} juillet au 23 août 2020

Sécurité & Cultes

ASR (Police, SDIS, ORPC, Ambulances)
Cultes

Naturalisation
Police des constructions
SAF des Côtes de Fenil

Administration, Sécurité & Territoire

Administration générale
Sécurité
Police des constructions et Aménagement du territoire

Ursula Bucher

Municipale

Vice-syndique 2019-2020

Santé, Social, Tourisme & Culture

Santé publique
Services sociaux
Culture, Economie et Tourisme
Commission de salubrité
Naturalisation
Fondation Chaplin - Fondation Haefeli-Meylan
Conservatoire - FEM

Santé, Social, Tourisme & Culture

Santé publique
Services sociaux
Culture, Economie et Tourisme
Réseau REVE
Naturalisations
Fondation Chaplin - Fondation Haefeli-Meylan – Conservatoire - FEM

Bernard Schär

Municipal

Vice-syndic dès le 24 août 2020

Education, Jeunesse, Sociétés & Sports

Association scolaire
Jeunesse
Cantine scolaire / Ondine - Garderies
Sociétés locales - Société de Développement
Sports

Délégué au SIGE

Développement durable

Finances, Jeunesse, Sociétés, Culte & Sports

Jeunesse
Sociétés locales - Société de Développement
Sport
Développement durable
Finances et Informatique
Cultes
Naturalisations

Philippe Goletta

Municipal

Eaux & Travaux

Gestion des eaux et épuration
Services publics
Comité de direction du SIGE

Pierre-André Debétaz
Municipal

dès le 24 août 2020

Michel Ceppi
Municipal

dès le 24 août 2020

Hervé Liniger
Municipal dès le 1^{er}
juillet 2020



La Municipalité a édité huit numéros de **LE CORSIERAN**
Bulletin d'information de la Municipalité de Corsier-sur-Vevey
lesquels ont été distribués en février (2 éditions), avril, mai, juin, juillet, octobre et décembre. Le Greffe municipal rédige ou corrige les textes à faire paraître ; il assure le tirage et la distribution du Corsieran. Le site www.corsier-sur-vevey.ch permet de visionner les derniers numéros édités.

Bâtiments, Circulations & Transports

Bâtiments communaux
Circulations
Commission de salubrité
Transports publics
Bâtiments & Transports
Bâtiments communaux
Transports publics

Voirie & Environnement

Routes et chemins
Voirie
Vigne communale
Gestion des déchets / déchèteries
Cimetières
Forêts
Délégué à la SATOM
Voirie & Espaces publics
Routes et chemins, Signalisations, Circulations
Gestion des déchets, Voirie
Parcs et jardins
Cimetières

Education, Enfance & Environnement

Association scolaire
Cantine scolaire / Ondîne
Forêts
Vignes communales
Terrains agricoles

La charge des municipaux, ressortant de l'année écoulée, se présente comme suit :

- une part fixe correspondant à la fois à la responsabilité de la charge publique, à l'analyse des dossiers et à la participation aux séances hebdomadaires de la Municipalité, ainsi qu'à la participation aux séances du Conseil communal (pour mémoire cette part est rémunérée sous la forme d'une indemnité fixe versée 12 fois à laquelle s'ajoute un droit aux vacances de 10.64%).
- une part variable payée sous forme de «vacations» dont le tarif horaire a été fixé à CHF 50.00 auquel s'ajoute également un droit aux vacances de 10.64%. En 2020, 1'862 vacations ont été versées pour les 7 municipaux, dont 628 au/à la syndic/syndique, ce qui représente une moyenne de 205 heures annuelles pour les autres membres de la Municipalité. Pour mémoire, en 2019, le total des vacations s'était élevé à 2'318 dont 798 pour la fonction de syndic.

Le traitement des dossiers a donné lieu à la rédaction de 1'068 lettres (992 en 2019) par le Greffe municipal. Le courrier électronique, bien que non quantifié, est devenu prépondérant et un nombre très conséquent d'e-mail a été géré par l'administration communale. Le registre des procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité comprend 357 pages (293 en 2019). S'ajoutent à cela, les procès-verbaux des séances spéciales, la rédaction des préavis, rapports, circulaires, avis dans les journaux, permis de construire, l'organisation des élections et votations, la tenue du registre civique, l'administration des immeubles et jardins communaux, la gestion du personnel, la location des salles communales, la réception et la diffusion du courrier en interne et aux municipaux, le classement et l'archivage.

V. PERSONNEL COMMUNAL

En 2020, l'état nominatif du personnel était le suivant :

Administration communale	Benoît Demierre, responsable de l'administration Magali Décosterd, secrétaire municipale adjointe Maria Dolores Abella, adjointe à la bourse communale Gina Delafontaine, proposée à l'office de la population Viviane Davaz, secrétaire Fabia Guérin, secrétaire Chrystelle Bösch, secrétaire engagée au 1 ^{er} décembre 2020 Thomas Millasson, apprenti sortant Doriane Kovar, nouvelle apprentie
Service des bâtiments communaux	Yvan Schmid, responsable du service des bâtiments communaux Helena Ferreira Christian Jaquier Jérémy Pfefferlé Patrick Truan Hernâni Gonçalves, apprenti Cédric Corthésy, stagiaire Martine Berchem Corinne Bonjour Béatrice Chollet Jacqueline Denis Claudine Juillard Christiane Mayor Patricia Rizzo Janine Rüfenacht Béat Tâche, départ à la retraite le 31 mars 2020 Simone Vigneron
Service de voirie	Nicolas Grangier, responsable du service de voirie Oscar Bloch Alexandre Chaudet Tiago Miguel Costa Lopes, engagé au 1 ^{er} mars 2020 Jorge Fernando De Oliveira Lopes Ljubisav Stevanovic Francisco Zeferino, engagé au 1 ^{er} décembre 2020 Francis Arrot Béat Tâche, départ à la retraite le 31 mars 2020 Christophe Décosterd
Organistes	Michel Bignens, départ à la retraite au 1 ^{er} décembre 2020 Peter Braganza Eri Takata, engagée au 1 ^{er} décembre 2020 Laura Kolbécher, remplaçante
Egzeko – Animation jeunesse (pour le compte de l'ASIC)	Thierry Chevalley Suzy Favre Giovana Puopolo Muller, engagée au 24 août 2020
Personnel du Bureau technique intercommunal	A consulter dans le rapport d'activité du BTI en 2020 (annexé au présent rapport).



La facture sociale
 Les communes vaudoises participent depuis plusieurs décennies aux dépenses sociales cantonales. Cette participation, appelée «facture sociale» jusqu'en 2020, se compose du coût de différents régimes sociaux et sa répartition entre les communes s'effectue selon la méthode péréquative en vigueur. La loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et son règlement d'application ont permis d'harmoniser et de regrouper, dans une seule base légale, les types de dépenses et de recettes qui relèvent de la facture sociale.

Joyeux anniversaire
 Alles Gute zum
 Geburtstag
 Happy Birthday
 BUON COMPLEANNO
 Feliz cumpleaños
 Wszystkiego najlepszego

VI. AFFAIRES SOCIALES

Les Contributions communales

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Subventions communales versées à des Institutions communales ou régionales	898'293.80	804'070.85
Polyval	1'000.00	1'000.00
Préparation à la retraite	1'981.50	1'893.00
Passeport-Vacances	200.00	1'600.00
RAS - Buts optionnels	18'119.15	20'421.70
Commission prévention Riviera	3'363.00	3'386.00
Jardin d'enfants La Souris Verte	6'000.00	14'500.00
Réseau REVE	506'739.00	441'446.45
Garderie/Jardin d'enfants La Tourmaline	2'000.00	2'000.00
Ondine (accueil parascolaire)	358'891.15	317'823.70
Subventions communales versées à des Institutions cantonales	2'210'312.20	2'667'215.40
Participation à la facture sociale	2'182'701.00	2'329'906.00
Société Vaudoise de Probation	650.00	650.00
Asante Sana (AVASAD)	0.00	312'432.00
Fondation accueil de jour	16'815.00	16'930.00
Inspectorat du Travail	10'146.20	7'297.40
Fonds social		
Total net des mouvements	12'250.00	-2'212.65

Agence régionale d'Action Sociale Riviera

Le rapport de l'agence régionale d'Action Sociale est consultable sur le site www.arasriviera.ch.

Nonagénaires

Douze personnes au total ont eu 90 ans en 2020 sur la commune. Une délégation municipale leur a rendu visite. Certaines d'entre elles n'ont pas souhaité être prises en photo.



André Klein



Odette Pilet



René Karlen



Marianne Köhli



Fernanda Dénervaud



Jean-Pierre Maillard



Ruth Gottraux



Jules Léopold Veuve

VII. TERRITOIRE, BATIMENTS, TRANSPORTS, DEVELOP. DURABLE



Police des constructions

Examen de projets en relation avec l'application des dispositions légales et réglementaires en la matière (voir le rapport d'activité du BTI annexé au présent rapport).



Aménagement du territoire communal

De nombreux dossiers ont été traités durant l'année, dont les principaux sont énumérés ci-après.

Carrefour de la Chaux

L'aménagement décoratif du rond-point a été effectué et inauguré en juin 2020. Une réplique en bois de l'avion « Spirit of St-Louis » avec lequel Charles Lindbergh a été le premier aviateur à traverser l'Atlantique en solitaire et sans escale, en 1927. Charles Lindbergh possédait un chalet de vacances, aux Monts-de-Corsier.



Bâtiments communaux

- **Immeuble Centrale 1** : Les travaux du Caveau communal sont terminés, malheureusement la situation ne nous a pas permis d'organiser son inauguration.
- **Café du Châtelard** : L'enquête public a eu lieu du 14.11.2020 au 13.12.2020 nous avons enregistré une opposition. Celle-ci sera traitée en 2021.

Zones de réserves

Suite à la levée des oppositions par le Conseil communal, deux recours ont été déposés. En 2020, il restait encore un recours au Tribunal fédéral en cours de traitement.

Le Canton a également appliqué des zones réservées cantonales sur trois parcelles lors de mises à l'enquête. Des recours ont été déposés par les propriétaires.



Routes et chemins agricoles AF aux Monts-de-Corsier

Les réfections des routes AF se sont poursuivies par les chemins du Gros Chêne, du Milieu, de Bon Vallon et un tronçon du Chemin des Vignes. Ces travaux se sont bien déroulés.

Le remplacement de l'éclairage public a été effectué au chemin de Bon-Vallon et de la route de Nant, pour cette dernière la réfection de l'enrobé se fera en 2021.

Chemin de Meruz et Sur-le-Crêt

Les travaux de gainage d'un collecteur, de réfection de l'éclairage public, de la défense incendie et la pose des enrobés définitifs des chemins de Meruz et Sur-le-Crêt sont terminés.



PAC Lavaux

L'élaboration du PAC Lavaux est placée sous la direction de la DGTL et a été confiée au bureau d'urbanistes Repetti Sàrl. Une séance de conciliation, à laquelle la Commune de Corsier a participé, a eu lieu en février 2020.

La procédure suit son cours, in fine le PAC Lavaux devra être approuvé par le Grand conseil.

Commission consultative circulation (C³)

Cette Commission est composée de Mme Valérie Rapsode, M. Xavier Fonjallaz et M. Steven de Palézieux (hors Conseil communal depuis le mois d'août). Elle ne s'est pas réunie en 2020.



Commission consultative d'urbanisme

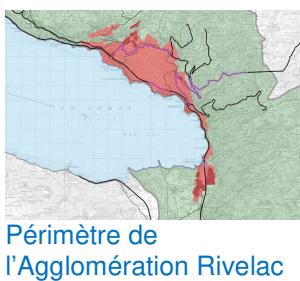
Cette Commission est composée de M. Jean-Martin de Giorgi, M. Agostino Lanzillotta, M. Cédric Desmet et Mme Christine Cuénod-Cochard (hors Conseil communal). Elle s'est réunie en avril 2020 quant aux façades du projet Merck SA, construction du bâtiment BPC.

Plan d'Affectation Communal (PACoM)

Les variantes des PACoM ont été dessinées par le bureau d'urbanistes en tenant compte des éléments existants et adaptés à la législation en vigueur (LAT, LATC, etc.), elles ont été présentées et discutées en présence de Mme la Syndique, Messieurs Ferrari et Sherif en décembre 2020. En parallèle le BTI travail sur les règlements du PACoM.

Plan d'extension partiel (PEP) « A Nant »

A été validé par la DGTL (Direction Générale du Territoire et du Logement). Les travaux de l'aménagement de l'arrêt de bus n'ont pas encore débuté.



Périmètre de l'Agglomération Rivelac



Le caveau de la rue Centrale 1, désormais disponible à la location (hors restrictions dues au Covid).



Projet d'Agglomération

2020 voit l'arrivée de Madame Corinne Margalhan-Ferrat Cheffe de projet pour l'Agglo Rivelac composée de 19 communes (14 communes vaudoises et 5 communes fribourgeoises) qui se sont regroupées par une convention en partenariat avec les Cantons de Fribourg et de Vaud.

L'avant-projet des Statuts et du Système de gestion des zones d'activités (SRGZA) a été présenté au COPIL.

Cartoriviera

La récente mise en ligne des enquêtes publiques permet la consultation des documents relatifs à la police des constructions.

De nouvelles images aériennes (orthophotos 2020) ont complété le site.

Occupation des salles communales

La statistique du nombre d'occupation est la suivante :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Grande salle – Locations	23	42
Salle de Château 2	53	115
Salle du Conseil communal	33	94
Pavillon Chaplin	80	89
Rotonde	41	48
Four banal	1	14
Caveau – Centrale 1	8	-

En raison de la crise sanitaire, les locations des salles ont été en grande partie annulées.

Immeubles communaux

Au vu des variations minimes du coût de la vie et du taux hypothécaire, les loyers des immeubles communaux n'ont pas été modifiés en juillet 2020.

Commission consultative Agenda 21

Cette Commission a été créée dès le début de la législature 2016-2021 afin de favoriser le développement durable dans la commune.

Pour l'année 2020, elle est composée de Mesdames Anabelle Reber, Françoise Burger et Martine Meier ainsi que de Monsieur Bernard Savoy (hors Conseil communal). Elle est présidée par Monsieur Bernard Schär.

Durant l'année 2020, cette Commission consultative n'a pas été sollicitée par la Municipalité. Dès lors, elle n'a pas tenu de séance.

VIII. VOIRIE

L'équipe actuelle de voirie se compose de 5 employés, un demi-poste étant réservé à l'employé chargé de la surveillance de l'emplacement pour conteneurs du Parc Chaplin. On compte également trois employés auxiliaires à l'heure.



Les tâches essentielles de la voirie sont les suivantes :

- entretien des routes et chemins communaux, dont le réseau est important surtout aux Monts-de-Corsier (environ 30 km) ;
- entretien de tronçons de routes cantonales, suite au transfert de ces travaux de l'Etat aux communes ;
- entretien des surfaces vertes au village, en particulier au parc Chaplin et certaines parcelles communales ;
- ornementation florale de l'ensemble de la commune et arrosage ainsi que taille des arbres ;
- entretien des cimetières, des fontaines et des emplacements pour conteneurs ;
- ramassage des déchets encombrants, vidange des corbeilles à déchets et autres poubelles communales ;
- déneigement des routes et chemins communaux, fraisage des amas de neige sur les trottoirs, rues et places ainsi que pose et dépose de pare-neige aux Monts-de-Corsier ;
- contrôle périodique et entretien des ruisseaux, coulisses, regards, grilles, réserves incendie, afin d'assurer l'écoulement des eaux ;
- gestion du matériel de signalisation ainsi que mise en place ;
- affichage au pilier public des Monts-de-Corsier (Hautigny).

Le Service de voirie dispose de véhicules pour les diverses opérations décrites précédemment, tels que :

- véhicule Transporter Lindner Unitrac 95, acquis en novembre 1999, utilisé pour le déneigement, l'éparagement et l'entretien des routes et chemins ;
- véhicule Lindner Unitrac 102L acheté en 2013 et utilisé pour toutes sortes de transports ainsi que pour le déneigement ;
- tracteur John Deere acheté en 2005 et utilisé pour le fauchage et l'entretien du parc communal et des surfaces vertes, équipé d'une remorque ainsi que d'une citerne de 800 litres permettant l'arrosage de toute l'ornementation florale du village ;
- véhicule léger Isuzu D-Max, acquis en mai 2008, utilisé pour tous types d'interventions et de transports ;
- diverses machines à main telles que fraiseuse à neige, tondeuse à gazon, saleuse, gravillonneuse à tracter, et chariot électrique L3T.

Il faut d'autre part rappeler que des tracteurs privés, équipés de lames à neige et conduits par leurs propriétaires, participent au déneigement des routes et chemins aux Monts-de-Corsier, à la demande de la commune.

Déchèterie
intercommunale « En
Praz-Libon »

Le rapport d'activité et les comptes 2020 de la déchèterie de Praz-Libon se trouvent dès la page 7 des annexes au présent rapport.



Nous récapitulons ci-après le tonnage des ordures et autres déchets ramassés (hors déchèterie de Praz-Libon), ainsi que les charges financières pour la commune.

		2020	2019
TOTAL RECAPITULATIF			
Kg	Quantité	970'080	894'426
CHF	Transport	237'948	223'785
CHF	Elimination	99'333	86'163
DECHETS MENAGERS			
Kg	Quantité	532'550	520'136
CHF	Transport	100'351	96'521
CHF	Elimination	64'776	63'528
STATISTIQUES p/habitant			
	Nbre d'habitants	3'420	3'363
Kg	Qté de déchets p/habitant	284	266
CHF	Coût brut p/habitant	99	92
CHF	Coût brut p/tonne	348	346

IX. TRAVAUX

Le rapport d'activité du Bureau technique intercommunal (BTI) et les comptes 2020 se trouvent dès la page 11 des annexes au présent rapport

X. OFFICE DE LA POPULATION

Statistique fédérale de la population

Depuis 2011, c'est le registre cantonal des personnes (RCPers) qui est utilisé pour la statistique annuelle de la population et le registre SYMIC de l'Office fédéral des migrations pour la population étrangère.

Evolution de la population de 2015 à 2020 (selon statistique fédérale)

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Suisses	2250	2253	2274	2298	2'337
Etrangers	1153	1143	1112	1065	1'083
Total	3403	3396	3386	3363	3'420

Durant l'année 2020 :

- 373 personnes ont emménagé dans notre commune, alors que, dans le même laps de temps, notre village a vu le départ de 326 habitants ;
- 66 changements d'adresse ont été effectués dans la commune ;
- 16 naturalisations ont abouti (ressortissants des pays suivants : France, Royaume Uni, Portugal, Macédoine, Chine, Algérie, Inde, Angola et Canada) ;

Nous avons aussi eu le bonheur d'enregistrer 35 naissances (20 garçons et 15 filles) et avons dû constater 25 décès (16 hommes et 9 femmes).

Population résidante permanente au 31.12.2020



	Population suisse	Population étrangère	Total
Corsier-sur-Vevey	2'337 (68.34%)	1'083 (31.66%)	3'420
Blonay	4'811 (77.41%)	1'404 (22.59%)	6'215
Chardonne	2'328 (75.27%)	765 (24.73%)	3'093
Corseaux	1'658 (71.75%)	653 (28.25%)	2'311
Jongny	1'254 (75.09%)	416 (24.91%)	1'670
La Tour-de-Peilz	8'417 (69.63%)	3'671 (30.37%)	12'088
Montreux	14'525 (55.48%)	11'655 (44.51%)	26'180
St-Légier-La Chiésaz	4'162 (75.38%)	1'360 (24.62%)	5'522
Vevey	11'647 (58.88%)	8'133 (41.12%)	19'780
Veytaux	610 (63.81%)	346 (36.19%)	956



Le rapport annuel 2020 de la Direction des écoles est consultable sur le site www.epscorsier.ch/vie-scolaire/vie-établissement/rapports-annuels



La comparaison entre les comptes 2020 et le budget 2020, ainsi que les comptes 2019, est notamment présentée de manière condensée à la page 5 de la brochure des comptes.

Les commentaires figurant sur les pages paires du document permettent de mieux comprendre les raisons des différences constatées.

Attestations et divers

L'Office de la population a procédé à l'établissement de 122 cartes d'identité.

Frontaliers

180 frontaliers travaillent à Corsier. 116 sont employés chez Merck Serono SA et les 64 autres dans différentes PME de notre commune.

Demandeurs d'asile

32 demandeurs d'asile séjournent à Corsier au 31 décembre 2020. L'Office de la population procède au renouvellement de leur demande d'asile et délivre les autorisations provisoires.

Chiens

Lors du recensement, il a été dénombré 202 chiens.

XI. POLICE, SDIS ET PROTECTION CIVILE

Le rapport de l'Association Sécurité Riviera est consultable sur le site : www.securite-riviera.ch.

XII. ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE

Les pages 42 et suivantes des annexes au présent rapport résument les activités de l'Association scolaire intercommunale en 2020, dont celles du service d'animation jeunesse du Cercle de Corsier (EGZEKO).

XIII. ONDINE

Le rapport annuel d'Ondîne et les comptes 2020 sont présentés dès la page 29 des annexes au présent rapport.

XIV. PRESENTATION DES COMPTES COMMUNAUX

En complément aux commentaires figurant dans la brochure des comptes annexée, la Municipalité tient à apporter les appréciations suivantes :

Généralités

L'année 2020 se clôture, du point de vue financier, de manière très satisfaisante. La crise sanitaire n'a guère impacté les comptes 2020, mis à part par l'application de mesures de soutien aux entreprises ou locataires commerciaux.

La plupart des charges ont été bien maîtrisées et aucun écart significatif n'est à relever entre les dépenses prévues et effectives.

Le résultat 2020 a permis de virer à la réserve pour investissements futurs un montant de près de CHF 545'000.00 et de comptabiliser des amortissements extraordinaire de quelques 610'000.00. Le solde a été quant à lui entièrement porté en augmentation du compte Capital.

Appréciation générale des comptes de résultat

La Commune de Corsier voit une nouvelle fois ses comptes se clôturer sur un résultat bénéficiaire. Il est par ailleurs intéressant de constater une grande stabilité générale entre les comptes 2019 et 2020. Cela permet de conserver un regard positif et confiant sur l'avenir financier de la Commune.

Proposition de bouclement

Au vu de l'excédent de recettes de cet exercice, il a été décidé d'attribuer le bénéfice de CHF 172'361.68 au Capital, lequel se voit porté à hauteur de CHF 1'558'027.18.

Détermination du Cash-flow



La page 44 de la brochure des comptes présente la détermination du Cash-flow de l'exercice 2020. Dans ce document, la politique d'amortissement ainsi que d'attribution et de dissolution des réserves est détaillée.

Flux de Fonds

La page 45 de la brochure des comptes présente la reconstitution de la variation de la trésorerie en partant du Cash-flow. La politique d'investissement et de financement s'y trouve explicitée.

Bilan

Comme déjà relevé, suite à l'enregistrement de l'excédent de recettes de l'exercice 2020, le Bilan fait apparaître au Passif un Capital de CHF 1'558'027.18.

Endettement



L'entier du montant des réserves n'est pas disponible sous forme de liquidités. Ceci est dû au principe retenu de ne pas recourir systématiquement à l'endettement lors de la recherche de financement de projets d'investissement communaux, mais d'utiliser en priorité les liquidités disponibles, quelle que soit leur origine.

Grâce aux conditions proposées sur le marché de l'emprunt de capitaux, il a été possible de limiter fortement les coûts liés aux dettes contractées durant l'année, d'où un montant nettement inférieur aux prévisions pour les charges liées à l'endettement (compte no 3220.00, section 220). Au 31 décembre 2020, la commune présente un endettement financier net quasiment nul.

Réserves

Les réserves de la commune sont présentées à la page 53 laquelle permet, outre l'identification des réserves affectées, de visualiser la part des réserves bloquée dans des préavis adoptés et ouverts ainsi que la part de réserves « libre » pour des projets à venir.

Préavis clôturés en 2020

Le tableau ci-dessous présente de manière résumée les divers préavis bouclés au cours de l'exercice écoulé, les montants alloués, le total effectivement dépensé et la différence constatée.

Préavis	Résumé du titre du préavis	Décision	TI alloué	TI effectif	Différence
13/2016	As.chaussée/mes.anti-bruit	05.09.16	100'000.00	95'344.05	-4'655.95
14/2016	Réam. Carrefour la Chaux	05.09.16	190'000.00	187'615.00	-2'385.00
03/2018	Réf. rte de Châtel/passage	12.03.18	2'585'000.00	2'559'082.50	-25'917.50
14/2018	Réal. Eco-point la Chaux	10.12.18	114'000.00	94'602.05	-19'397.95
03/2019	Rénov. Caveau Centrale 3	11.03.19	185'000.00	202'260.10	+17'260.10



Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels 2020

Le rapport de l'auditeur sur les comptes annuels 2020 est joint au présent document.

XV. CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, nous nous plaisons à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil tout au long de l'année et nous le remercions de son appui.



Nos remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, à toutes les bonnes volontés qui sont engagées dans les sociétés corsiéranes, ainsi qu'au personnel communal toujours autant sollicité par le volume des tâches à accomplir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Vice-Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Corsier-sur-Vevey

- vu le présent préavis sur la gestion et les comptes pour l'année 2020
- vu le rapport de la Commission de gestion chargée de rapporter sur ces objets

d e c i d e

- a) d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2020 tels que présentés ;
- b) de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année écoulée.

Au nom de la Municipalité
la syndique le secrétaire
A. Rouge B. Demierre

